

LYCEE DES METIERS DES SERVICES ET DES SOINS A LA PERSONNE
LA MORLETTE
CENON

PROJET D'ETABLISSEMENT 2017/2020

Validé par le Conseil d'administration réuni le 03 juillet 2017

I - Analyse de la situation : forces et faiblesses de l'établissement

Le Lycée des métiers La Morlette est situé à Cenon, ville de 22 800 habitants de la banlieue rive droite de l'agglomération bordelaise, en Zone Urbaine Sensible, sur un territoire fortement urbanisé, regroupant des établissements classés en réseaux de réussite scolaire (RRS) ou en programme ECLAIR. Le lycée recrute sur cette zone mais aussi sur le département et l'académie.

Le lycée est équipé d'un internat de filles d'une capacité de 168 places permettant une poursuite d'études à des élèves issues de zones rurales souvent isolées mais aussi permettant un « refuge » pour certaines d'entre elles. Implanté dans un parc de sept hectares en milieu urbain, il est bien desservi par les transports collectifs et se situe à proximité de la rocade bordelaise.

C'est un lycée professionnel à taille humaine (596 élèves et 50 adultes en formation GRETA) labellisé Lycée des Métiers des services et des soins à la personne en 2010 et renouvelé en 2015.

Il regroupe des formations allant de la 3^{ème} PREPAPRO au BTS, 26 divisions, dont 91,1 % de filles en 2015, qui se déclinent comme suit :

* Une section de 3^{ème} Prépa pro,

* Pôle services administratifs (recrutement local sur la ZAP Bordeaux Rive-Droite) :

- *Bac pro Gestion/administration (GA)*,

* Pôle Beauté-Bien-être (recrutement départemental et académique) :

- *CAP Coiffure*,

- *Mention complémentaire Coiffure-Coupe-Couleur (MC3C)*,

- *Bac pro Esthétique-Cosmétique-Parfumerie (ESP)*,

- *BTS Métiers de l'Esthétique-Cosmétique-Parfumerie (MECP)*, avec deux options, la troisième option ouvrira à la rentrée 2017,

* Pôle Santé Social (recrutement local, sur la Métropole Bordelaise et l'Est du département de la Gironde) :

- *CAP Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif (ATMFC),*
- *Bac pro Services de Proximité et Vie Locale (SPVL),*
- *Bac pro Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP),*
- *Mention complémentaire Aide à Domicile (MCAD),*

* Une section ULIS (unité localisé d'inclusion scolaire) a ouvert à la rentrée 2016,

* Un Pôle Relais Insertion (PRI), dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire,

* Une section européenne anglaise, en Bac. Esthétique-Cosmétique-Parfumerie,

* Des formations dépendant du GRETA de Bordeaux, un Diplôme d'Etat d'Aide Soignant, regroupé au sein de l'IFAS (Institut de Formation d'Aide Soignant). Cet institut performant travaille sur un projet validé par l'ARS (Agence Régionale de Santé), le Rectorat et le Conseil Régional. Cette formation permet d'améliorer les possibilités de passerelles directes pour les élèves issus du Bac professionnel ASSP. L'IFAS propose aussi des formations sous forme de modules tout au long de l'année de formation pour l'obtention de la mention complémentaire Aide à Domicile.

La rénovation de la voie professionnelle est bien ancrée dans le lycée et la stabilité de la carte des formations renforce l'identité de l'établissement dont l'image est associée à la filière des services et de soins à la personne, tant sur le plan local que départemental et académique. Les formations sont attractives, les parcours cohérents et les résultats satisfaisants, quoique perfectibles en bac pro. Gestion/Administration et Esthétique.

Le taux d'insertion ainsi que les poursuites d'études sont satisfaisants, et supérieurs au niveau départemental et académique.

Les locaux sont adaptés aux formations, les plateaux techniques des différentes sections offrent des supports performants d'apprentissage aux élèves, en phase, voire en pointe par rapport aux entreprises des secteurs professionnels concernés.

Cette carte des formations permet de dynamiser les parcours en favorisant les passerelles et les poursuites d'études au sein de l'établissement et en partenariat avec l'environnement local de formation.

Les taux d'attractivité sont très bons, entre 1 et 3.23, suivant les formations.

La représentation lycéenne et l'investissement des élèves dans l'établissement évoluent favorablement. Des réunions régulières, formelles et informelles, des délégués de classes et d'internat ont lieu. Une formation des élus est mise en place chaque année. Des salles sont mises à la disposition des élèves pour le travail en autonomie, la participation des élèves à la vie du lycée dans les différentes instances est encouragée.

La MDL fonctionne. Les élèves s'engagent et développent des compétences au sein de cette institution. Un espace convivial existe et le lieu est fréquenté par tous les élèves.

Il faut noter un investissement de l'infirmier scolaire dans le référentiel de certaines sections (Bac ASSP, Bac SPVL) et dans le fonctionnement global de l'établissement (formation aux 1^{er} secours des AED, CECS...).

L'équipe éducative se stabilise et semble attachée à l'établissement pour diverses raisons : image du lycée, calme, attractivité des sections, esprit d'équipe, travail en projet... Les enseignants sont impliqués dans la vie du lycée. Ils participent activement à toutes les instances et sont de plus « référents » des différentes missions de notre lycée (vie lycéenne, décrochage, culture, numérique...). Cette communauté, très soucieuse de la réussite de tous les élèves, est dynamique et innovante.

La cohésion des équipes et l'accompagnement global des élèves favorisent la prise en charge et le suivi de ces derniers. Les taux de passage de classes en classes sont performants.

L'équipe des agents doit être stabilisée et confortée dans ses missions, après des périodes parfois très compliquées, lié à leur statut, aux nombreux arrêts maladie et à un manque de reconnaissance.

Le taux d'encadrement Vie scolaire est-depuis plusieurs années- inférieur aux taux théoriques calculés pour l'établissement (soit 1/2 poste de CPE en moins ainsi qu'un 1/2 poste d'AED).

L'accueil des élèves et de leurs familles est une priorité lors des journées de prérentrée, de rentrée, des « après-midi de convivialité », et de l'accueil au quotidien, mais la fréquentation aux rencontres parents-professeurs et la représentation dans les instances doivent être améliorées.

Le lycée accueille un public issu de catégories socio professionnelles défavorisées qui alimentent le CAP ATFMC, (élèves issus de SEGPA en grande majorité), la classe de 3^{ème} PREPAPRO et les sections de Bac Gestion/Administration, avec une stagnation des PCS défavorisés (autour de 58.7%).

On constate que les résultats aux examens stagnent.

Les partenariats avec les entreprises sont actualisés et entretenus, mais peuvent encore s'étendre pour le bénéfice des sections et la formation des élèves.

L'association sportive est sous représentée dans la vie du lycée et un déficit de rayonnement sur le temps de l'internat est à noter.

Peu de projets professionnels construits chez certains élèves affectés dans les sections rares (certains élèves affectés dans les sections rares ne construisent pas assez leur projet professionnel, par méconnaissance ou manque d'implication personnelle).

On remarque un manque constant de liaison et de coordination avec les collègues de la ZAP Bordeaux-rive droite.

Les axes de progrès pour les trois prochaines années s'inscrivent dans le cadre du projet académique 2016/2020 et du constat ci-dessus.

1^{er} axe : Améliorer les parcours des élèves pour développer les poursuites d'études.

2^{ème} axe : Réduire les écarts de performance scolaires entre les publics et les territoires.

3^{ème} axe : Développer les compétences professionnelles de tous les personnels.

2 - Objectifs prioritaires retenus par l'établissement pour le projet 2017-2020.

Objectifs établissements retenus	Objectifs et axes académiques retenus	Libellés indicateurs retenus	Valeurs indicateurs constatées			Indicateur cible 2020
			2015	2016	2018	
Améliorer les parcours des élèves pour développer les poursuites d'études	Axe 1 : conduire chaque élève à des parcours qualifiants de niveaux V, IV	Taux de réussite au BCP	82	83	84	85
		Taux de poursuite en STS	14.3	16	18	20
		Taux de passage de la 2 nd e BCP à la 1 ^{ère} BCP	95.9	96	96.5	97
		Taux d'attractivité du lycée	2.17	1.85	1.95	2
Réduire les écarts de performance scolaires entre les publics et les territoires	Axe 2 : continuer à améliorer la fluidité des parcours	Taux de passage de 1 ^{ère} année CAP en 2 ^{ème} année	87.7	88.5	89	90
		Taux de réussite au BCP des élèves « passerelles »	100	100	100	100
		Taux de décrochage
		Taux d'exclusion de classe/taux total des punitions	42	35	30	25
Développer les compétences professionnelles de tous les personnels	Axe 3 : développer la notion d'école bienveillante	Taux de fréquentations des parents aux rencontres parents-profs	38	40	42	45
		Taux de présence des parents d'entrants aux inscriptions éducatives et lors des journées de rentrée	60	65	70	75
		Taux de fréquentation du CDI

Indicateurs de suivi et de résultats.

3- Commentaire sur le choix des objectifs retenus et sur les effets attendus.

1^{er} axe : Améliorer les parcours des élèves pour développer les poursuites d'études.

L'attractivité des sections professionnelles du lycée, la cohérence de sa carte de formations ainsi que la politique d'accompagnement des élèves pour un maintien jusqu'au terme des cursus de formations CAP et BAC Pro doivent permettre de viser une meilleure qualité de résultats aux examens.

L'ambition des élèves doit trouver une réponse dans la mise en œuvre du « Parcours Avenir » et dans la préparation aux poursuites d'études de niveau IV et de niveau III.

L'acquis des savoirs fondamentaux, la validation du socle et l'affectation sur le 1^{er} vœu sont les objectifs de l'équipe de la classe de 3^{PREPAPRO}.

Le nouveau dispositif d'Accompagnement Personnalisé ainsi que l'accueil d'élèves passerelles (internes et externes) doivent améliorer la fluidité des parcours. Chaque année, nous travaillons au « raccrochage » de certains élèves, nous accueillons également des élèves venant d'autres formations dans nos classes de 1^{ère} BCP et dans ce cadre-là, nous mettons en place des stages en juillet et août. Les dernières promotions ont obtenu 100% de réussite au BCP sur les 3 dernières années.

2nd axe : Réduire les écarts de performance scolaires entre les publics et les territoires.

Le lycée des métiers des services et des soins à la personne La Morlette est implanté au cœur d'un secteur d'éducation prioritaire. Il forme -du CAP au BTS- des élèves en grande partie issus d'établissements classés en Réseaux de Réussite Scolaire (RRS) ou en programme ECLAIR.

L'élargissement du recrutement au département et à l'académie, pour certaines sections très attractives (Esthétique, Coiffure, ASSP), crée une certaine hétérogénéité socio-économique et culturelle au sein des publics accueillis. C'est un atout pour la dynamique du projet. C'est une réelle opportunité pour les élèves internes en particulier, issues majoritairement du milieu rural, qui ne pourraient, sans cet hébergement de semaine, poursuivre ce type de formations rares dans le service public et dans l'Académie.

Si certains ne manifestent pas la motivation nécessaire ou ne présentent pas les prérequis pour réussir facilement dans leur parcours, d'autres franchissent les étapes aisément et peuvent ambitionner des poursuites d'études après l'obtention d'un premier diplôme.

Le lycée accueille des élèves à besoins éducatifs particuliers. Dans la section du *CAP ATMFC*, les élèves issus de 3^{ème} SEGPA, présentent des difficultés scolaires graves et durables avec un passé scolaire anxigène et des contextes familiaux complexes. La classe de 3^{ème} *PREPAPRO*, accueille des élèves en grandes difficultés scolaires, pour laquelle les enjeux sont majeurs car il s'agit, en 9 mois, d'aider à la construction du projet, de leur redonner confiance en eux, de valider les compétences du socle et d'obtenir le DNB. Néanmoins, l'atteinte de ces objectifs est mise à mal car bon nombre d'entre eux sont en ruptures scolaire et sociale. Sur ces trois classes (*CAP ATMFC* et *3PREAPRO*), l'établissement mobilise en nombre important les ressources humaines et financières et met en place des stratégies pédagogiques adaptées.

L'établissement compte parmi ses effectifs des élèves allophones (nouvellement arrivés en France ou pas) ne maîtrisant pas la langue française, orale et/ou écrite. La section du *BCEP Gestion Administration* est la plus impactée et cumule le pourcentage le plus important de jeunes gens ne maîtrisant pas la langue française ceci malgré un parcours scolaire réalisé en France. Les équipes pédagogiques s'attachent ici à resocialiser, à éduquer, à accompagner les élèves au moins vers l'obtention de la certification intermédiaire (*BEP MSA*). La politique d'accompagnement des équipes sur la maîtrise de la langue et la prévention de l'illettrisme reste une priorité.

Notre établissement accueille enfin un nombre croissant de jeunes personnes malades ou handicapées, présentant des besoins particuliers pour lesquels les équipes assurent une réelle prise en charge individualisée de leurs besoins (*ouverture d'une ULIS/septembre 2016*). Malgré notre offre de stages d'observation chaque année, nous constatons un déni des avis émis par les équipes, fragilisant ainsi le parcours de l'élève. Il héberge aussi un Pôle Relais Insertion (PRI) qui, dans le cadre de la Mission de Lutte contre le décrochage scolaire (MLDS), a le double objectif de participer à la prévention du décrochage scolaire et à la remobilisation des élèves sortis prématurément du système éducatif sans qualification

C'est à tous ces défis que tente de répondre notre projet d'établissement notamment en associant les compétences et les énergies de tous les personnels, des partenaires éducatifs, culturels, professionnels et en associant les élèves et les parents d'élèves pour relever le pari de la réussite pour tous.

3ème axe : Développer les compétences professionnelles de tous les personnels.

La mise en œuvre de la Réforme du collège a mobilisé l'équipe de *3PREPAPRO* depuis la rentrée 2016. En plus de la formation continue institutionnelle, l'équipe s'est organisée afin d'effectuer un travail de fond sur les EPI et l'AP ainsi que sur l'accompagnement des élèves.

Notre projet d'établissement vise à accompagner les enseignants dans l'analyse de leurs pratiques professionnelles à travers notamment des réunions de travail d'équipe régulières grâce aux deux heures hebdomadaires banalisées.

De nombreux groupes de pilotage effectuent des réflexions de fond (A.P., tutorat, rupture scolaire, école bienveillante...) et remontent leurs travaux lors des conseils pédagogiques ainsi qu'au sein de la ZAP.

Des PLP et les personnels de la Vie Scolaire travaillent à organiser de la formation interne afin de constituer des viviers de personnels mobilisables dans le cadre de l'accompagnement aux élèves (vivier de « tuteurs », vivier « d'aide aux devoirs »).

Par ailleurs, l'implication de PLP dans les fonctions de référents participe à une émulation interne (8 référents en 2016-17 : culturel, mobilité européenne, persévérance scolaire, vie lycéenne, outils numériques...) et enracine de nouvelles pratiques.

Dans le cadre des actions du CESC, nous veillons chaque année à organiser l'information, la réflexion des personnels et des parents sur l'éducation des adolescents (sur les questions de parentalité, sur le harcèlement scolaire, le décrochage, les conduites à risques...).

Un travail de fond est mené chaque année sur la posture de l'enseignant dans la relation avec la communauté éducative (évolution de l'outil EPLE « Mémento de la Vie Scolaire à l'usage de l'enseignant). Ainsi des réponses d'équipe peuvent être plus sereinement envisagées dans le cadre de la gestion des élèves et de leurs difficultés.

4- Stratégie de pilotage pédagogique et éducatif de l'établissement

- Développer le rôle du professeur principal et du professeur référent, interlocuteurs privilégiés des élèves, des parents, des partenaires et de l'équipe de direction, en liaison avec les Conseillères Principales d'Education, l'équipe médico-sociale, la Conseillère d'Orientation Psychologue.
- Développer la liaison entre le Conseil pédagogique, les équipes disciplinaires et les équipes pédagogiques pour favoriser la concertation et le travail d'équipe.
- Renforcer le travail des différents conseils et commissions de l'établissement : Le Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), le Conseil de la Vie lycéenne (CVL), l'Association Sportive (AS).
- Favoriser le développement des pratiques pédagogique nouvelles et innovantes.
- Maintenir les liens privilégiés avec les partenaires sociaux et culturels pour favoriser le bien être es élèves.
- Développer les stages d'équipes en établissement et en ZAP, prioritairement aux stages individuels.
- Renforcer la participation des élèves et des parents dans les instances de l'établissement.
- Encourager les élèves à être acteurs de leur formation en proposant et réalisant des actions, pour renforcer leur projet professionnel.
- Faciliter l'accès des parents à la vie du lycée.
- Renforcer l'usage des TICE et des Espaces numériques de travail (ENT) pour tous les acteurs de la communauté éducative.

- Développer les pratiques sportives des élèves sur des temps accessibles aux élèves, (en soirée, pendant le temps de pause méridienne), par l'association sportive.
- Développer les partenariats avec les milieux professionnels pour assurer la continuité, l'approfondissement du projet d'établissement et assurer une cohérence d'enseignement entre le monde professionnel et le lycée.
- Rendre compte régulièrement de l'avancée du projet d'établissement et du degré d'atteinte des objectifs et impliquer les personnels dans l'évaluation de leurs choix et de leurs pratiques pédagogiques.
- Préserver une plage horaire hebdomadaire commune à toutes les classes dans les emplois du temps destinée à la concertation.

5- Modalités de suivi et d'évaluation du projet d'établissement

- Le groupe de pilotage continuera à se réunir régulièrement (3 fois par an) pour analyser, avec le recul nécessaire, le déroulement des actions et le degré d'atteinte des objectifs fixés. Il pourra proposer des évolutions au projet initial.
- Le groupe de pilotage sollicitera les équipes afin d'élaborer des indicateurs pertinents permettant le suivi des objectifs prioritaires du projet d'établissement et l'évaluation des actions. La priorité sera donnée au devenir des élèves à leur sortie du lycée (réorientation, insertion professionnelle et poursuite d'études).
- Le principe de la réalisation d'une fiche « Projet d'action » et d'une fiche « Bilan d'action » par chaque porteur de projet sera maintenu afin de faciliter l'évaluation, de communiquer et de garder une trace écrite en référence.
- Le chef d'établissement rendra compte, dans son rapport annuel, du fonctionnement pédagogique de l'établissement et de ses conditions matérielles de fonctionnement. Il fournira les indicateurs de pilotage choisis et en proposera l'analyse historique afin de faciliter le suivi du projet.
- Les élèves et les parents d'élèves seront associés à tous les niveaux de représentation à l'évaluation du projet d'établissement.

PJ : les travaux des groupes de travail des trois axes.